

SPORT SANTÉ VS SPORT POPULAIRE le piège libéral ?

Le concept de sport-santé est rarement explicité. Il s'avère pourtant de plus en plus omniprésent dans les discours officiels ou les projets déployés par les fédérations sportives. Or, si l'idée d'employer le sport au service du bien-être, notamment sanitaire, de tous et toutes, semble difficilement contestable, les moyens et les outils d'une pareille ambition, ainsi que les présupposés idéologiques, laissent planer quelques inquiétudes. Le sport-santé, cheval de Troie du sport «libéral» ? # Par Nicolas Kssis

(*) Un paradigme est - en épistémologie et dans les sciences humaines et sociales - une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent du monde qui repose sur un fondement défini. [Wikipédia]

Le sport santé est en train de devenir un des grands «paradigmes» (*) de l'action publique en faveur du sport pour tous et toutes. Que ce soit au sein de l'Agence nationale du sport (agencedusport.fr), des annonces autour des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) à Paris en 2024 ou encore de ce qui fuit de la future loi «Sport et Société» annoncée en 2020, il s'agit d'un des grands objectifs dès lors qu'on aborde la dimension des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre.

Mais de quoi parle-t-on exactement ? Le sociologue Gilbert Andrieu, qui sortira en mars prochain *S'activer - Une histoire du sport santé* (éd. Presses universitaires de Rouen et du Havre), en détaille le passé et l'actualité : «Cet enjeu spécifique remonte au dix-neuvième siècle. Il existe trois courants. Le premier est celui de la médicalisation, qui commence avec la vague hygiéniste des années 1870. Elle se prolonge finalement aujourd'hui dans le sport sur ordonnance, et la volonté du corps médical de mettre la main dessus.

des applications connectées pour les y aider, sans avoir à s'insérer dans une association ou un réseau spécialisé public.» Pour son collègue, Gilles Vieille Marchiset, auteur de *La conversion des corps* (L'Harmattan, 2019), «le sport-santé, tel que nous l'entendons habituellement, est une catégorie politique construite de toutes pièces, en particulier par l'État, à partir des années 2010-2012. Il faut bien comprendre que nous sommes confrontés à ce que j'appelle un récit "santéiste". Une fable qui veut faire croire aux personnes que le sport va les aider à bien vivre, avec une forte dimension morale d'ailleurs. Cela devient donc aussi un marché à travers la médicalisation de la société et un sport-santé passé sous la coupe des professions médicales (kiné, etc.). Il se révèle donc bel et bien derrière tout cela une approche très libérale puisqu'au final la responsabilité de la santé retombe sur les épaules des individus, ce qui en retour permet un retrait de l'État.»

Le second est incarné par des fédérations comme la FSGT qui pensent que le sport-santé doit passer d'abord par une démocratisation de la pratique sportive. Il peut rentrer désormais en conflit avec le premier courant autour du rôle des maisons de sport-santé ou la problématique des diplômés, les médecins désirant obtenir la seule légitimité pour leur attribution ou leur reconnaissance. Le troisième, plus récent, renvoie à l'auto-santé, une approche très libérale du sujet. Les gens doivent eux-mêmes se prendre en charge, dans les salles ou en courant, avec le développement

Gilles Vieille Marchiset
La conversion des corps - Bouger pour être sain L'Harmattan
Faire du sport pour être en bonne santé, se mettre en mouvement pour mieux vivre, bouger pour être sain : tel est un nouveau credo diffusé à différentes échelles, internationales mais aussi locales. Cet ouvrage propose une analyse de la fabrique et de la diffusion de ce récit santéiste. Dans cette perspective, l'injonction normative à la pratique physique régulière et raisonnée est ici analysée comme une conversion des corps, menée par des entrepreneurs de bien-être corporel. [13,5x21,5cm, 156p., 17e]

La conversion des corps

Bouger pour être sain



L'Harmattan
LOGIQUES SOCIALES

ils réussissent un sacré challenge eux aussi ?» Dans le rapport éponyme qu'il a co-écrit avec la sénatrice Françoise Gatel (UDI) et remis au Premier ministre Édouard Philippe, en février 2019, l'idée était précisée : une activité régulière représenterait au moins «300 millions d'euros d'économie sur les dépenses de santé». Un argument coût/profit défendu de même par Tony Estinguet, président de Paris 2024 (paris2024.org) : «Chaque euro investi pour l'activité physique et sportive est un investissement durable.» (in *Le Monde*, 4/12/2019)

Le sport santé est d'ailleurs largement mis au centre de ce fameux «héritage» des JOP pour toute la société, censé justifier la dépense d'argent public pour l'événement. Avec, parfois, d'étranges recettes comme de promouvoir, à l'école, des programmes «classes actives», alors même que les trois heures hebdomadaires obligatoires d'EPS dans les primaires sont très loin d'être une réalité. Une paradoxe que soulignait déjà en 2015 Christian Couturier, secrétaire national du Snep (Syndicat national de l'éducation physique - snepfsu.net) dans sa revue *Contrepied*, pointant les contradictions de la soi-disant efficacité des actions «ciblées» sport-santé : «Je voudrais terminer en prônant un peu de modestie par rapport au phénomène complexe de la santé, comme problème social (et donc individuel). D'abord, rappelons des choses tangibles : augmenter sensiblement le temps consacré à l'EPS (donc à la pratique), dans de bons équipements, aurait sûrement un plus gros impact que la politique "CPS" [partie des programmes d'EPS ciblé «pour Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi»] actuelle. Volume horaire et installations font partie des combats historiques du Snep.»

Sport santé et sport associatif

Et la place du sport associatif au milieu de cette évolution ? «Pour le sport associatif la situation actuelle est complexe», répond Gilles Vieille Marchiset. «Il peut très bien s'emparer du sport-santé comme d'un nouveau secteur, à l'instar du sport de compétition ou du sport loisir, doté de subventions particulières, et encouragé par le CNOSF [Comité national olympique et sportif français] dont la commission médicale

GLOSSAIRE

Hygiénisme, sédentarité, sport sur ordonnance

Hygiénisme : «L'hygiénisme est un ensemble de théories politiques et sociales dont le principe est de concevoir l'architecture et l'urbanisme pour les collectivités, les pratiques médicales et diététiques pour les individus en appliquant les règles de préservation de l'hygiène et de prévention de la santé publique.» [Wikipedia]

Sédentarité : «La sédentarité est définie par une situation d'éveil caractérisée par une faible dépense énergétique en position assise ou allongée.» Avec, dans nos sociétés modernes, le risque principal des écrans pour «les enfants et les adolescents (de 3 et 17 ans) qui passent plus de deux heures quotidiennes face à un écran et ce temps atteint trois heures chez les personnes âgées de plus de 65 ans.» [Ministère des Solidarités et de la Santé]

Sport sur ordonnance : Le sport sur ordonnance est un dispositif instauré par le décret du 30 décembre 2016 (entré en application le 1^{er} mars 2017) qui précise que «le médecin traitant peut prescrire [au patient atteint d'une affection de longue durée] une activité physique» [lire également p.16]. Son principal point d'achoppement reste son financement, pour l'instant très insuffisant, afin de permettre sa véritable généralisation. # NK

«Si toutes les enquêtes prouvent les bienfaits pour la santé d'une pratique sportive raisonnée et adaptée, en revanche il manque toujours la dimension sociale et culturelle.»

pousse même à mettre un sport en face de chaque pathologie. Toutefois, son rôle ne peut s'arrêter là. Si toutes les enquêtes prouvent les bienfaits pour la santé d'une pratique sportive raisonnée et adaptée, en revanche il manque toujours la dimension sociale et culturelle. Les publics les plus éloignés de la pratique, en bas de l'échelle sociale ou en situation de précarité, avec les menaces de sédentarité et d'isolement, sont aussi ceux qui en auraient le plus besoin en terme de santé, et ce serait la mission des associations d'aller les chercher.»

Martine Pothet, en charge au sein du comitè FSGT du Val-de-Marne (fsgt94.org) du sport santé et seniors, partage cette préoccupation à partir de son expérience de terrain : «Nous n'avons pas du tout une approche hygiéniste. Nous promovons, au contraire, la santé dans la culture sportive et l'activité physique pour apporter du bien-être. Pour nous, l'enjeu demeure que les gens les plus éloignés de la pratique puissent y accéder. De ce point de vue, il faudrait établir un pont entre le médecin qui, dans le cadre du sport sur ordonnance, prescrira une activité et le sport associatif. Car le sport associatif est très important. Car la santé est aussi morale, avec une dimension sociale essentielle. Nous mettons, par exemple, en place pour les seniors beaucoup d'activités

en groupe, en insistant sur des formes de jeux.»

Un long combat qui accompagne celui en faveur de la reconnaissance plus large du rôle du sport associatif et de son utilité dans un nouveau service public qui serait capable d'associer les protagonistes du sport et de la santé. #

Gilbert Andrieu
S'activer - Une histoire du sport santé PURH éd.
Un ouvrage à paraître en mars 2020 (couverture et titre provisoire). #



BERNARD ANDRIEU

S'ACTIVER

UNE HISTOIRE DU SPORT SANTÉ

